

Réunion arbitres CD39
vendredi 6 juin 2025 - 18h30 à Poligny

Membres présents : Mme Aurélie BRENIAUX – Catherine COQUATRIX-POPPECHI – Paule PEREZ – Mrs Christian CANIOTTI – Antonio DE JESUS – Benoit FISTEBERG - Patrick GRUNEISEN – Fabian KEIGNAERT – Georges LAMEIRAS - Jean LOCATELLI – Patrick PETETIN – Victor POPPECHI – Alain SIMONIN

Absents excusés : Eric HUMBERT – Frédéric MONNIER - Gilles OUTREY

Absents : Jean-Michel ANDRIVON – Grégory BONNOT — Benjamin LEDIER - Jérémy MENIS – Laurent OLIVIER – Eric PARIS – Donatien ROUGECK – Hervé ROUX – Serge OLIVIER – Julian SOTRET – Nicolas WAWRZYNIAK

***Accueil par Jean LOCATELLI**

Merci à Patrick PETETIN pour l'accueil de cette réunion et merci aux arbitres présents aujourd'hui. Quel dommage qu'il manque encore la moitié du corps arbitral.

Une dernière réunion pour cette année avec un ordre du jour important.

« Je vais pouvoir récompenser les arbitres jurassiens en les mettant sur les week-ends de 16^{ème} et 8^{ème} de finale de Coupe de France Jeu provençal et du 21 au 23 novembre 2025 pour les finales CNC Open et féminins. »

***Bilan des championnats départementaux**

Il y a eu 5 personnes référentes pour faire les remontées à la Commission arbitrale. Aucune remontée n'a été faite pour l'instant.

Aujourd'hui, il y a une pénurie d'arbitre. Il ne faut plus arbitrer gratuitement. Tout le monde n'est pas d'accord avec cette proposition. Si on veut attirer des nouveaux arbitres, il faut faire payer les arbitrages. On donne déjà beaucoup de temps en tant que bénévoles.

Une idée pour faire réagir les gens : ne pas pourvoir un championnat départemental et que le Comité départemental valide cette proposition en annulant un championnat du Jura.

Il faut impérativement que le règlement concernant un arbitre obligatoire pour l'inscription en Coupe de France.

Un autre problème, lorsque qu'un arbitre de club est arbitre, il ne peut pas jouer ! Il faut faire un choix.

Il faut que les arbitres qui ne sont pas intéressés par l'arbitrage doivent le dire.

Un arbitre qui fait son travail et intervient est + respecté que s'il ne fait rien sur les concours. Il faut connaître son règlement et le faire appliquer.

On a un problème avec les cartons comportements qui ne sont plus valables. On n'a plus le moyen de tenir les joueurs. Il ne reste que le carton rouge.

Question concernant les championnats jeu provençal : est-ce qu'un arbitre peut faire le samedi et un autre le dimanche ? Réponse : oui. Vu la longueur des championnats, c'est à envisager.

Problème d'organisation des championnats : il faudrait trouver une organisation pour toutes les compétitions pour qu'il y ait qu'un seul et même fonctionnement. Cette question a été soulevée au Comité directeur et il travaille sur ce point.

Pourquoi ne pas sanctionner les clubs lorsqu'un arbitre n'arbitre pas ? On ne peut pas car l'arbitre appartient au Comité et pas un club.

***Calendrier 2025**

- finale BFC doublette jeu provençal le samedi 14 juin = Jean LOCATELLI

- CDC Jeunes à Foncine le samedi 21 juin / dimanche 22 juin à 8h = Patrick GRUNEISEN / Patrick PETETIN (jusqu'à 17h)

- Coupe de France pétanque ---- date butoir le 20 juin 2025

DPC-PCHS = ? C'est au club recevant de chercher un arbitre disponible et prévenir le responsable.

MSV-ESM = Julian SOTRET

Champagnole-Sportivement = Frédéric MONNIER

Châtelneuf-Champvans = Patrick PETETIN

Orgelet-Salins (vendredi 13 juin) = Alain SIMONIN

Poligny-Morez = déjà effectué

- Coupe de France jeu provençal

Morez-Mirebeau ---- dimanche 22 juin à 10h = Frédéric MONNIER

- Manques

Dimanche 27 juillet triplète mixte à Moisseuse = ?

Samedi 30 août régional de Champagnole + féminin + concours départemental AM = Fabian KEIGNAERT

Samedi 25 octobre à St Claude = Christian CANIOTTI

Samedi 15 novembre à Bans triplète Sportivement pétanque = ?

***Besoin en matériel**

- casquette : Catherine COQUATRIX – Christian CANIOTTI

- décamètre : Alain SIMONIN – Christian CANIOTTI – Georges LAMEIRAS

- chronomètre : Patrick PETETIN – Benoit FISTBERG

- gilet sans manche : en attente

- nouveau maillot : le CD39 offrira les nouveaux maillots aux membres actifs du corps arbitral.

***Questions diverses/remarques**

- arbitrage Coupe de France Arinthod-PCHS = le club de PCHS a refusé de compléter la feuille de match car le club avait gagné après les doublettes et on a demandé à Christian CANIOTTI de ne pas arbitrer les triplettes qui ont été jouées. Il aurait fallu ne pas signer la feuille de match pour sanctionner ce match.

Il faut que l'arbitre fasse un rapport pour ne pas laisser passer cette façon de faire.

- arbitrage TàT féminin = l'arbitre du concours féminin Alain SIMONIN est intervenu pour une faute sur le concours doublette masculin mais l'arbitre principal Hervé ROUX n'a pas aimé cette intervention.

- il faudra vraiment rédiger de bons rapports pour bien expliquer les faits et permettre aux Commissions de discipline de pouvoir travailler sérieusement.

- problème avec les équipes qui jouent les barrages sans avoir annoncé leurs résultats – la règle à appliquer est la disqualification des équipes qui n'annoncent pas. C'est au jury du concours de prendre la décision.

De même, les délégués aux tables de marque doivent faire appliquer le règlement, surtout les féminines avec les leggings.

- Mise à niveau des arbitres en début d'année prochaine.

Fin de réunion à 20h15.

Aurélie BRENIAUX

Secrétaire générale CD39 FFPJP

Jean LOCATELLI

Responsable Commission arbitrage